

(N^o 143.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1851.

Rapport de la Commission de la Justice chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Département de la Justice un crédit supplémentaire de 450,000.

(Voir les N^{os} 287 et 302 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Chevalier WYNS DE RAUCOUR, Président ; SAVART ; D'HOOP ;
le Baron PECSTEEN ; le Baron DE PELICHY VAN HUERNE.

MESSIEURS,

Le Gouvernement a présenté, le 20 juillet 1851, un Projet de Loi tendant à allouer au Département de la Justice un crédit supplémentaire de 450,000 fr., pour mettre la commission administrative de la maison de correction de St.-Bernard à même de poursuivre la fabrication des toiles pour l'exploitation.

La dépense de cette somme est justifiée par l'exposé des motifs et a été adoptée par la section centrale de la Chambre des Représentants et votée par la Chambre.

Votre Commission, après un mûr examen de cet exposé, a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité, l'adoption du Projet de Loi.

D'HOOP.

Le Chev. WYNS DE RAUCOUR.

Le Baron DE PÉLICHY VAN HUERNE.

Le Baron PECSTEEN.

DE SCHIETERE, Rapporteur.